



DER/AA

AVIS D'OUVERTURE

Le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques organise
pour les Centres de Gestion de la Région Nouvelle-Aquitaine
au titre de l'année 2018

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE D'ANIMATEUR PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE

CONDITIONS D'ACCÈS

Ouvert aux **animateurs principaux territoriaux de 2^{ème} classe** justifiant d'au moins un an dans le **5^{ème} échelon** du grade d'animateur principal territorial de 2^{ème} classe et d'au moins **trois années de services effectifs** dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Ces conditions doivent être remplies au plus tard le 31 décembre 2019.

Les candidats peuvent subir les épreuves un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription sur le tableau d'avancement de grade.

INSCRIPTIONS

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers ou des préinscriptions sur internet	Date limite de dépôt des dossiers
MARDI 24 AVRIL 2018	MERCREDI 23 MAI 2018 (minuit)	au plus tard le JEUDI 31 MAI 2018 à minuit (le cachet de la poste faisant foi)

Les demandes de dossier d'inscription s'effectuent :

- par **internet** en téléchargeant le dossier sur le site www.cdg-64.fr - Rubrique "concours et examens" puis "S'inscrire à un concours ou un examen" ;
- par **voie postale** (le cachet de la poste faisant foi) auprès du **Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques** – Maison des Communes – Cité Administrative – Rue Auguste Renoir – CS 40609 – 64006 PAU CEDEX (joindre une enveloppe au format A4 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 250 g et libellée aux nom et adresse du candidat) ;
- directement dans les locaux du **Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques**.

ÉPREUVES

Épreuve écrite	Épreuve orale	Lieu des épreuves
JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018	En principe NOVEMBRE ou DÉCEMBRE 2018	Agglomération paloise ou bayonnaise